

**Réunion annuelle des responsables d'équipes du Promo Relax**  
**du mardi 2 octobre 2018 à 20h30**  
**à la Maison Départementale des Sports**  
**7 rue Pierre de Coubertin, Les Ponts-de-Cé**  
*Compte-rendu*

### **Présentation des participants**

21 participants dont Cédric Guyomarch (secrétaire du CD49), Yannick Alméras (CD49 et commission Promo Relax) et Bernard Jaud (commission Promo Relax).

16 clubs représentés, 1 excusé (A. St Léonard), 1 absent (Ambillou Château).

### **Présentation synthétique du Promo Relax ; championnat, tournois et organisation**

C'est la 28<sup>ème</sup> année pour le Promo Relax (8 équipes la première année et généralement plus de 35 voire 40 équipes). Plus de 600 licenciés promotionnels séniors-vétérans étaient enregistrés au Comité la saison passée (514 à ce jour pour cette nouvelle saison). Parmi eux, environ **160 joueurs** ont participé au Promo Relax lors de la saison 2017-2018 (36 équipes).

Le Promo Relax a un fonctionnement collégial (réunion annuelle des responsables d'équipes) autour des organisateurs du Relax. Il est possible de faire vivre une commission élargie pour étudier un point d'organisation.

Un certain nombre de joueurs du Promo Relax s'investissent notablement dans la vie de leur club (présidents, secrétaires, trésoriers...).

### **Tournoi de rentrée de Soulaire et Bourg**

56 inscrits (limitation à 64 participants pour un plateau de 16 tables). Les licences des joueurs devaient être valides à la date du tournoi (imposé par son homologation pour des questions d'assurance) mais quelques joueurs n'étaient pas en règle, ce qui est toujours embarrassant.

### **Championnat Promo Relax - 1<sup>ère</sup> phase**

**Inscriptions** : les feuilles d'inscriptions sont chaque année téléchargeables sur le site du comité sous la forme d'un fichier Word à compléter et à renvoyer par mail **à la fois** aux responsables de l'organisation à l'adresse [promorelax49@gmail.com](mailto:promorelax49@gmail.com) et au Comité à l'adresse [anjou.ping-sec@wanadoo.fr](mailto:anjou.ping-sec@wanadoo.fr) pour enregistrement et facturation (beaucoup ont oublié cette année d'assurer ce double envoi).

Chaque club doit préciser le nombre maximum de rencontres Promo Relax qui peuvent être jouées simultanément dans leur salle. Cela facilite la construction du calendrier des rencontres en autorisant un plus grand nombre de rencontres sur la première semaine de la quinzaine associée à une « journée » du Promo Relax (plus de souplesse pour les éventuels reports).

**Correspondant suppléant** : pour rappel, son rôle est de suppléer le correspondant principal en cas d'absence, pour diffuser les infos aux joueurs, remonter des inscriptions *etc.*

**Organisation des poules de la 1<sup>ère</sup> phase (36 équipes)** : remontée du nombre d'équipes engagées (+2) dans cette phase par rapport à l'an passé qui avait été un « creux » (-7 avec l'année antérieure). Espérons que la remontée se poursuive (ne pas hésiter à parler du Promo Relax dans d'autres clubs) ! Un nouveau club s'est joint au Promo Relax : bienvenue à St Barthélémy d'Anjou !

Les poules ont été constituées conformément au règlement du Promo Relax, ce qui a conduit à la répartition suivante : 4 poules de niveau 1 (2 à 4 équipes et 2 à 3 équipes, donc avec 1 exempt), 5 poules de niveau 2 (3 à 4 équipes et 2 à 3 équipes, donc avec 1 exempt) et 1 poule de niveau 3 (4 équipes). Pour que tout le monde profite de 6 rencontres d'ici la pause de Noël, il a été programmé des matchs amicaux en plus pour les équipes des poules avec exempt (comme lors des saisons passées).

Il y a eu beaucoup de voeux sur le niveau 2 qui sera probablement très hétérogène...

**Rappel** : les licences doivent être valides dès le 1<sup>er</sup> match (vérifiable sur <http://www.fft.com/licence> ou sur l'application mobile de la FFTT) et il faut bien renseigner les résultats de rencontre sans erreur de numéro de licence...



42 équipes	6	6	6	6	6	6	6	
43 équipes	6	6	6	5	5	5	5	5

Comme mentionné dans le règlement du Promo Relax, « La répartition des équipes dans les poules par niveaux est effectuée par la commission technique Promo Relax selon le protocole suivant :

- Les 12 meilleures équipes du niveau 1 de la 1<sup>ère</sup> phase sont distribuées (selon leurs résultats) sur les deux poules A et B du niveau 1 de la 2<sup>ème</sup> phase.
- Les autres équipes du niveau 1 de la 1<sup>ère</sup> phase sont distribuées sur les poules du niveau 2 de la 2<sup>ème</sup> phase, ces dernières étant complétées par les meilleures équipes du niveau 2 de la 1<sup>ère</sup> phase.
- Les équipes restantes sont distribuées sur des poules de niveau 3.

Les équipes nouvellement inscrites sont intégrées aux poules, autres que A et B, selon la décision de la commission technique Promo Relax qui prend en compte, si possible, le niveau indiqué sur la feuille d'inscription. »

**Dernière journée, N°5 ou 5 bis (Play Off du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019) :** regroupement des équipes d'une même poule dans une même salle (avec 9 tables ou, à défaut, 8 tables, voire 6 ou 5 si poule avec exempt...). Il y aura probablement besoin de 7 (voire 8...) lieux de compétition. Les clubs d'ores et déjà volontaires pour recevoir un Play Off sont les suivants : Bauné, Chalennes, Les Ponts-de-Cé, Soulaire et Bourg, St Georges/Loire et Trélazé... Un appel à d'autres clubs volontaires sera fait en temps utile (nécessaire pour la réalisation du calendrier de la phase 2 pendant les vacances de Noël).

**Attribution du titre de champion Promo Relax (période du 13 au 24 mai 2019 ou le 14 juin 2019 en parallèle des finales des Coupes de l'Anjou à Orée d'Anjou - Drain) :** les clubs finalistes décideront de la date de leur rencontre pour le titre conformément aux consignes qui seront fournies par la commission Promo Relax. Si d'autres équipes veulent se rencontrer en fin de saison (pour le fun !), elles peuvent le faire librement en se contactant directement (exemple : les 2<sup>èmes</sup> des poules A et B peuvent avoir envie de rencontrer...).

## Organisation du tournoi individuel (1<sup>er</sup> semestre 2019)

**Prix des inscriptions :** 3 euros par participant (fixé par l'AG du Comité).

**Éliminatoires du tableau mixte :** en 2018, ce sont 92 inscrits qui ont été répartis sur 8 éliminatoires. On peut prévoir un nombre d'éliminatoires analogue, programmés les jeudi 21 mars, vendredi 22 mars et lundi 25 mars 2019. 10 clubs sont candidats pour les accueillir (les choix des lieux définitifs seront faits en fonctions de diverses contraintes en temps utile) :

- **Jeudi 21 mars :** Bouchemaine, Chalennes (si pas le lundi), Les Ponts-de-Cé (préféré au lundi)

- **Vendredi 22 mars :** Baugé, Bauné, St Barthélémy, St Georges/Loire, Trélazé

- **Lundi 25 mars :** Angers Saint Léonard (20h), Chalennes (si pas le jeudi), Les Ponts-de-Cé (si pas le jeudi), Soulaire et Bourg

**Tableau féminin :** il n'a pas pu être maintenu l'an passé par manque de participantes (dommage !). Un tournoi « bis », en formule suisse, a été proposé à la place en appelant les féminines intéressées et les premiers non qualifiés pour la finale du tableau mixte. Cette mesure sera reconduite si le même défaut de joueuses venait malheureusement à se reproduire.

**Finale du tournoi individuel :** la candidature de *St Georges/Loire* est retenue et cette finale se déroulera le **vendredi 26 avril 2019**.

## Organisation du tournoi par équipes

**Prix des inscriptions :** 9 euros par équipe (fixé par l'AG du Comité).

La candidature de *Bauné* est retenue et le tournoi se déroulera le **vendredi 24 mai 2019**. Une formule éventuelle par tirage au sort d'équipes de joueurs (après répartition par niveaux) a été débattue mais n'a pas été retenue : le fonctionnement habituel est conservé.

## Points divers

**Règlement intérieur du Promo Relax :** il avait été demandé par David Lelièvre (Comité) des ajouts d'articles concernant l'heure de début des rencontres et le niveau des joueurs du double, pour uniformiser les pratiques pour les divers championnats, mais cela ne sera pas fait pour le Promo Relax (articles pas du

tout adaptés). De plus, un ajout sera fait au règlement intérieur de la prochaine saison précisant que des dérogations pourront être accordées par la commission Promo Relax pour autoriser la participation de certains joueurs normalement non autorisés en Promo Relax (juniors, licenciés traditionnels particuliers pour dépannage...): ces dérogations seront toutefois très exceptionnelles et « contrôlées » (l'esprit loisir doit être maintenu !).

**À propos des horaires des rencontres :** merci de bien veiller à ne pas arriver trop tardivement (dans la mesure du possible) afin que l'heure de fin de soirée reste raisonnable (tout en profitant d'un bon repas!). Il ne faut pas décourager des nouveaux venus de continuer à participer au Promo Relax.

**Mise à disposition des divers fichiers du Promo Relax :** vous trouverez beaucoup de choses utiles *et toujours actualisées* sur la page Promo Relax du site du Comité

[www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html](http://www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html)

Consultez **en priorité** cette page pour avoir des informations à jour.

Les annonces d'un club (pour un tournoi par exemple) à l'attention d'autres clubs peuvent être transmises *via* la commission Promo Relax : il suffit d'en faire la demande à [promorelax49@gmail.com](mailto:promorelax49@gmail.com).

**Réunion des responsables d'équipes (4<sup>ème</sup> trimestre 2019) :** elle aura lieu à la maison départementale des sports des Ponts de Cé, comme cette année, car elle est bien située et pratique. Il sera demandé lors des inscriptions en phase 1 la saison prochaine si un club est volontaire pour amener le « verre de l'amitié » de fin de réunion.

**Le verre de l'amitié a été offert cette année par le club des Ponts de Cé en fin de réunion ; un grand merci à lui !**

**La commission Promo Relax :** Yannick ALMÉRAS et Bernard JAUD  
[promorelax49@gmail.com](mailto:promorelax49@gmail.com)

**La page Promo Relax sur le site du Comité (à consulter sans modération ;-)) :**

[www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html](http://www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html)

**Récapitulatif des diverses échéances (à noter sur les agendas) :**

Dates	Échéances	Observations
21/12/2018 au matin	Limite d'inscription d'équipes supplémentaires en 2 <sup>ème</sup> phase	<i>Communiquer toute information utile pour la 2<sup>ème</sup> phase (désistements, ...)</i>
22/12/2018	Fin de la 1 <sup>ère</sup> phase	<i>Pas de report de match au-delà</i>
14/01/2019	Début de la 2 <sup>ème</sup> phase	
21/03/2019	Éliminatoire tournoi individuel (jeudi)	
22/03/2019	Éliminatoire tournoi individuel (vendredi)	
25/03/2019	Éliminatoire tournoi individuel (lundi)	
20/04/2019	Fin de la 2 <sup>ème</sup> phase	<i>Pas de report de match au-delà</i>
26/04/2019	Finale tournoi individuel à St Georges/L.	
13, 14, ..., 23, 24/05/2019	Titre Promo Relax	<i>Autre option : 14/06/2019 en parallèle des finales de la Coupe de l'Anjou à Orée d'Anjou - Drain</i>
24/05/2019	Tournoi par équipes à Bauné	
30/09/2019	À confirmer : reprise saison 2019-2020	